



CCI NICE CÔTE D'AZUR

UNE ANNÉE D' ACTIONS - 2019



SOMMAIRE

Édito p. 4

Les membres élus p. 6

Les missions p. 8

Les commissions p. 12

Les conventions p. 17



Une année d'actions

Axe 1 | Animer la vie économique p. 19

Axe 2 | Former les salariés p. 27

Axe 3 | Développer des infrastructures performantes p. 33

Axe 4 | Faciliter les synergies p. 39

Axe 5 | Informer les entreprises p. 47

Implantations pour les entreprises
et équipements gérés p. 54



Une année d'actions 2019

Dans un contexte de baisse continue de notre ressource fiscale qui nous a conduit à rechercher toujours plus d'efficacité dans nos actions et notre organisation, les collaborateurs et élus de la CCI Nice Côte d'Azur ont continué en 2019 à accompagner sur le terrain entreprises et commerces azuréens, avec toujours pour objectif de renforcer leur compétitivité et de développer l'attractivité de notre territoire.

Je voudrais saluer l'investissement des élus, chefs d'entreprise par ailleurs, impliqués dans nos 10 commissions : certaines garantissent le bon fonctionnement de notre institution (Finances, Commande Publique, Prévention des risques et conflits d'intérêts), d'autres travaillent sur les grands enjeux du territoire (mobilité, aménagement, international) ou portent des projets structurants pour nos grands secteurs d'activité (numérique, commerce, tourisme, industrie, énergie, maritime et portuaire, immobilier).

L'animation de la vie économique est un élément essentiel d'une dynamique de territoire : nous avons ainsi cette année renouvelé le concept store itinérant, « Ma boutique, Mes solutions », avec 52 solutions numériques présentées aux commerçants pour développer leur activité. La CCI Nice Côte d'Azur a également aidé les entreprises à exposer sur des salons comme le Web Summit de Lisbonne ou Viva Tech. Je veille également à notre implication annuelle dans les grandes expositions du département comme Industria, Food Hotel Tech, les Entrepreneariales, la Journée de la construction...

D'autres actions comme des rencontres pour l'emploi, des projets européens ou des accords de coopération contribuent à renforcer l'attractivité azuréenne.

Notre CCI doit également être aux côtés des entreprises en période de crise, et c'est la raison pour laquelle nous avons activé deux fois notre guichet unique en 2019, d'abord pour informer et orienter les professionnels lors du mouvement des gilets jaunes, puis lors des intempéries de fin novembre, avec en complément une enveloppe de 300 000 € pour aider en urgence les entreprises impactées.

Travailler ensemble, faciliter les synergies : nous privilégions les actions partenariales pour gagner en efficacité et en visibilité. Ce fut le cas cette année avec la signature du contrat de filière régional Tourisme Croisière, le lancement de la technopole du yachting ou encore la 1ère édition de Talent in Tech pour faciliter les recrutements dans la filière numérique.



■ **Jean-Pierre SAVARINO**
Président de la CCI Nice Côte d'Azur

Nous avons également choisi de nous impliquer aux côtés du Département et de ses partenaires en devenant l'un des membres fondateurs de la Maison de l'Intelligence Artificielle. Enfin, notre implication historique dans le réseau des professionnels de la croisière, MEDCRUISE, nous a permis d'accueillir sa 55ème assemblée générale, une occasion unique de promouvoir la destination Côte d'Azur.

Je suis également très heureux d'avoir vu notre coopération avec les collectivités territoriales se renforcer de manière significative, notamment au travers de conventions cadres qui nous permettent d'agir de manière concertée, avec des objectifs partagés pour le développement des entreprises.

Former les salariés de demain est l'un des enjeux majeurs de notre économie, et le futur Campus Sud des Métiers, dont la 1ère pierre a été posée en 2019, constituera l'une des réponses à la bonne adéquation entre les besoins en compétences des

entreprises azuréennes et la formation d'alternants, voie d'excellence pour s'insérer dans la vie active, du CAP au diplôme d'ingénieur.

Nous avons également développé de nouvelles formations, et noué un partenariat stratégique avec le groupe scolaire International NACE Schools pour donner une nouvelle dimension à l'International School of Nice.

Enfin, le développement économique de la Côte d'Azur passe par des infrastructures performantes. à cette fin, nous sommes aujourd'hui le 1er actionnaire local des Aéroports de la Côte d'Azur. Nous menons également dans les différents ports que nous exploitons des investissements majeurs pour garantir leur développement et leur sécurité : nous avons ainsi par exemple lancé les travaux de modernisation du port Gallice à Antibes, le futur port « bleu, blanc, vert » de la Méditerranée, et mis en œuvre un plan lumière au port de Golfe-Juan.

Je remercie les collaborateurs et les élus de la CCI Nice Côte d'Azur de leur engagement à mes côtés depuis plus de trois ans, ils sont chaque jour au service des entreprises et du territoire, avec pour objectif l'efficacité de notre action économique.

CCI NICE CÔTE D'AZUR : 131 CHEFS D'ENTREPRISE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE AZURÉENNE

Le bureau



Jean-Pierre SAVARINO
Président



Daniel SFECCI
Vice-Président en charge
de l'Industrie



Michel CHEVILLON
Vice-Président en charge
du Tourisme



Pascal NICOLETTI
Vice-Président en charge
du Territoire/Services



Bernard CHAIX
Vice-Président en charge
du Commerce



Laurent LACHKAR
Vice-Président en charge
de la Formation et de l'Alternance



Karine BRUT
Trésorier



Stéphane GRECH
Trésorier Adjoint



Anne LECHACZYNSKI
Secrétaire



Fabien PAUL
Secrétaire

Les membres élus à la CCI Régionale Provence-Alpes- Côte d'Azur

Jean-Pierre SAVARINO

Philippe RENAUDI

Bernard KLEYNHOFF

Michel CHEVILLON

Denis CIPPOLINI

Christophe GAMON

Stéphane GRECH

Jacques KOTLER

Anne LECHACZYNSKI

Laurent LONDEIX

Pascal NICOLETTI

Fabien PAUL

Brigitte SALUSSOLIA

Les élus référents

Médias/Coordination UPE-CCI :
Emmanuel SOURAUD

Ports :
Dominique IVALDI

Les présidents de commission

Finances :
Lionel PICOLET

Commande publique :
Philippe IPPOLITO (jusqu'à février 2020)

Prévention des risques et conflits d'intérêts :
Brigitte SALUSSOLIA

Commerce :
Jacques KOTLER

Industrie :
Stéphanie CALVIERA

Tourisme :
Denis CIPPOLINI (jusqu'à février 2020)

Aménagement/Urbanisme :
Stéphane GRECH

Mobilité :
Jean-Philippe PEGLION

Énergie/Smart grids :
Fabienne GASTAUD

Numérique :
Cédric MESSINA

Maritime, Nautique et Portuaire :
Thierry VOISIN

International :
Christophe GAMON

Immobilier :
Jean-Marie EBEL

Au 31.12.2019

Membres élus : 57

Membres associés : 25

Conseillers techniques : 44

Membres honoraires : 5

L'ensemble de la composition de l'assemblée de la CCI Nice Côte d'Azur est disponible en ligne :
<https://www.cote-azur.cci.fr/membres-assemblee-cci-territoriale/>

LA CCI NICE CÔTE D'AZUR, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'action de la CCI Nice Côte d'Azur s'exerce autour de 5 objectifs stratégiques, mis en œuvre par ses équipes dans différents métiers.

ANIMER LA VIE ÉCONOMIQUE

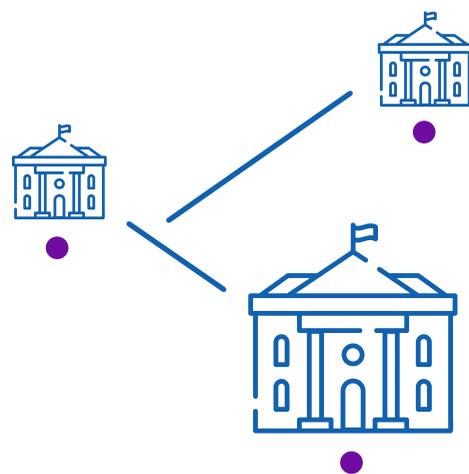
Multiplier les opportunités de rencontres et d'échanges, fédérer les acteurs économiques autour des grandes filières, développer des relations partenariales pour créer une véritable dynamique du territoire.

La CCI joue un rôle direct et concret dans l'animation et le renforcement du tissu industriel et commercial. Notamment en créant des rencontres, des événements et en favorisant la mise en réseau des professionnels azuréens.

Sa mission est également de sensibiliser et d'aider les entreprises à faire face aux grandes évolutions économiques et conjoncturelles. Une implication forte qui consiste aussi à accompagner les filières, les chefs d'entreprise et les commerçants au quotidien dans leur croissance.

Pour cela, dans tous ses domaines d'action au service des entreprises et du développement économique, la CCI Nice Côte d'Azur a noué de nombreux partenariats, accords et conventions.

La CCI siège dans plus de
400
organismes



FORMER LES SALARIÉS POUR DEMAIN

Proposer des formations en phase avec les filières et les grands secteurs économiques de notre territoire.

Parce que la compétence de la CCI Nice Côte d'Azur est de savoir anticiper les besoins des entreprises, elle met en place des formations qui répondent aux attentes des principales filières et des grands secteurs économiques de notre territoire.

Elle contribue ainsi au développement des talents et favorise l'emploi, en opérant directement dans ces domaines, avec la gestion de plusieurs établissements : deux centres de formations d'apprentis, deux écoles techniques privées, un organisme de formation professionnelle continue. Elle est également présente sur des salons de l'emploi et de la formation et est à l'initiative de la Nuit de l'Orienta-tion. En outre, la CCI Nice Côte d'Azur développe avec ses partenaires le grand projet de Campus Sud des Métiers, un outil d'exception en matière de formation par l'apprentissage, pour les filières d'avenir du territoire, qui est en cours de construction au cœur de l'Eco-Vallée.

2 centres
de formation apprentis



2 écoles
TECHNIQUES PRIVÉES



1 organisme
de formation
professionnelle
continue



DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

La CCI Nice Côte d'Azur met tout son savoir-faire en action dans la gestion d'infrastructures au service de l'intérêt général.

Renforcer l'attractivité du territoire est l'un des objectifs majeurs de la CCI Nice Côte d'Azur. Dans ce cadre, elle se positionne comme le seul opérateur départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et du tissu économique.

La CCI gère également de grands équipements structurants, en mettant toute son expertise en action pour servir l'intérêt général. Tout d'abord dans le domaine portuaire, en gérant cinq ports de la Côte d'Azur (Vieux port de Cannes, Golfe-Juan, Antibes-Vauban, Antibes-Gallice et Nice) tous engagés dans une démarche environnementale, tous certifiés Ports Propres.

La CCI est aussi actionnaire de référence de la Société des Aéroports de la Côte d'Azur, qui assure la gestion des aéroports de Nice et Cannes Mandelieu. Elle est également à l'origine de la construction du PAL (Parc d'Activités Logistiques) où elle est à ce jour, propriétaire de la moitié des bâtiments, qu'elle loue à des grandes entreprises azuréennes comme lieu de stockage à proximité des infrastructures routières.

1 parc 
D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES

5 
PORTS



FACILITER LES SYNERGIES

La valeur ajoutée d'un territoire s'exprime dans la capacité de ses acteurs économiques à créer des synergies positives.

Un territoire attractif est un territoire où l'ensemble des acteurs avance dans la même direction. La CCI Nice Côte d'Azur contribue à créer des synergies vertueuses. Elle est légitime pour favoriser le « travailler ensemble », faire le lien entre les collectivités et les entreprises ou encore favoriser le jeu collectif pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés. Enfin, elle contribue à l'attractivité de la Côte d'Azur comme destination touristique, ou encore à l'emploi au travers de sa plateforme e-DRH.



INFORMER LES ENTREPRISES

La CCI Nice Côte d'Azur se positionne comme le premier promoteur du dynamisme et de l'esprit d'entreprendre de l'écosystème azuréen.

Pour donner de la valeur à l'information, il faut la diffuser au bon moment et aux bonnes personnes. La CCI Nice Côte d'Azur assure ainsi une mission d'observation et d'analyse économique du territoire azuréen. Un savoir-faire unique, qui intervient tout autant pour guider les entreprises que les acteurs publics. Cette mission s'exerce au travers de l'observatoire économique Sirius-CCI, mais aussi d'outils spécifiques tels que l'Observatoire de l'Immobilier d'Habitat, le guide du logement 06 pour les actifs, l'Observatoire des Zones et Espaces d'Activités, l'Observatoire portuaire... La CCI met également en œuvre de nombreux e-services permettant un accès simplifié et permanent aux entreprises, notamment pour apporter des services d'intelligence et d'information économique.



COMMISSIONS DE LA CCI NICE CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS ET ACTIONS

Les commissions de la CCI Nice Côte d'Azur ont pour objectif de travailler sur les grands enjeux du territoire économique. Elles sont composées de membres élus et de collaborateurs de la CCI, de membres associés et de chefs d'entreprise. Ces commissions se réunissent plusieurs fois par an et font l'objet d'un travail en coordination avec l'UPE 06.



COMMISSION TRANSPORT ET MOBILITÉ

Parce que la dégradation de la mobilité est responsable d'une déperdition de production pour certaines activités, la mission de cette commission est de promouvoir un développement harmonieux des flux de personnes et de marchandises entrants et sortants, tout en ne pénalisant pas l'activité économique du département. Elle œuvre auprès des collectivités, mais aussi des clubs d'entreprise afin de les accompagner sur les nouveaux enjeux de la mobilité, tels que le développement du e-commerce ou la réorganisation des centres-ville, avec l'augmentation de la circulation piétonne.

Président : Jean-Philippe PEGLION
Vice-président : Jean-Louis MATOUT

2019 en action

Un travail en synergie avec les communes, les autres commissions de la CCI et les commerçants a été mené sur la logistique du dernier kilomètre.

COMMISSION INTERNATIONALE

Cette commission se veut transversale car la notion d'international doit s'appréhender selon deux axes : le développement des marchés export des entreprises locales et l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs étrangers. Son objectif est de promouvoir et de faciliter la conquête des marchés internationaux en favorisant l'accès des entreprises du département au dispositif de la Team France Export et ainsi les aider dans leur stratégie de développement.

Président : Christophe GAMON
Vice-présidente : Anne LECHACZYNSKI



2019 en action

L'accent a été mis sur les possibilités d'accès à l'international pour les entreprises (dispositifs de financements européens, accompagnement des entreprises sur la détaxe et sur les moyens de paiement).



COMMISSION NUMÉRIQUE

L'objectif de cette commission est de valoriser la Côte d'Azur dans l'écosystème numérique français. Pour réussir, elle s'appuie sur trois grands fondements : engager un état des lieux du numérique dans le département, lancer une réflexion sur les ressources disponibles et indispensables pour assurer le développement du numérique, mais aussi élaborer une stratégie pertinente, afin de rendre notre territoire attractif pour les entreprises nationales et internationales du numérique.

Président : Cédric MESSINA
Vice-président : Laurent LONDEIX

2019 en action

Réalisation d'une étude de la filière numérique de l'écosystème numérique azuréen : son objectif est de définir et mettre en place un plan d'actions pour renforcer le rayonnement de notre écosystème numérique, accélérer le développement des start-ups/scale-ups azuréennes et répondre aux besoins de l'économie numérique régionale.

COMMISSION ÉNERGIE

La commission agit selon deux axes de travail. Le premier est de promouvoir le savoir-faire azuréen des acteurs de l'énergie, pour soutenir l'offre des entreprises du territoire. Le second axe est d'améliorer la performance énergétique des entreprises du territoire : sensibiliser, conseiller et aider la mise en œuvre et la mise en relation entre l'offre et la demande. Son ambition est aussi de stimuler la transversalité avec les autres filières, pour favoriser le développement de projets de transition énergétique.

Présidente : Fabienne GASTAUD
Vice-président : Bernard MOURET



2019 en action

Lancement de la dynamique SMART Territoire, qui s'inscrit dans une démarche globale de transition écologique départementale. Elle vise à accompagner les territoires dans le passage à l'acte, en mettant à disposition les expertises (Smart Grids Ready, Efficacité Énergétique et Circulaire...) et les ressources (réseau de partenaires et entreprises du territoire...) de la CCI Nice Côte d'Azur.



COMMISSION COMMERCE

La Commission Commerce est composée d'élus qui sont tous commerçants. Son objectif : promouvoir et soutenir le commerce dans le 06. La feuille de route est claire : mettre en place les meilleurs outils, actions, et solutions pour le commerce d'aujourd'hui mais surtout de demain. Toutes les actions sont déclinées en mode projets, autour de thématiques précises qui correspondent à l'évolution du commerce (transition numérique, professionnalisation, construction juridique etc.).



Président : Jacques KOTLER
Vice-président : Eric CHAUMIER

2019 en action

Reconduction du dispositif « Boutique du commerce », renommé « Ma boutique, Mes solutions », présentant en un seul lieu près de 50 solutions digitales à destination des commerçants et des restaurateurs pour améliorer la fréquentation de leur point de vente, fidéliser leurs clients, développer leur visibilité et augmenter leur chiffre d'affaires.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La commission œuvre pour le respect des grands équilibres en matière d'aménagement du territoire. Elle propose des analyses fondées sur une expertise en matière d'urbanisme réglementaire, d'urbanisme commercial, de transports, de foncier et d'habitat. Son approche, à la fois factuelle et objective, est le moyen que la CCI Nice Côte d'Azur a choisi pour défendre avec détermination les intérêts de nos entreprises.

Président : Stéphane GRECH
Vice-président : Patrick GENETELLI



2019 en action

Réactualisation des densités commerciales du département. Ces données ont été intégrées aux schémas de cohérence territoriale en cours d'élaboration ou de révision afin d'éclairer les décisions en matière d'équipement commercial.



COMMISSION INDUSTRIE

Cette commission a pour vocation de fédérer tous les secteurs de l'industrie et de promouvoir l'industrie azurienne de façon coordonnée. Elle porte des projets qui répondent aux attentes des industriels tels que la transformation vers l'industrie du futur et l'accès à de nouveaux marchés.

Présidente : Stéphanie CALVIERA
Vice-présidente : Laure CARLADOUS



2019 en action

Élaboration d'une charte de la commande publique (Small business Act) qui doit faciliter l'accès des entreprises des Alpes-Maritimes aux marchés des collectivités locales. La commission a également réalisé une étude sur le poids économique du secteur.

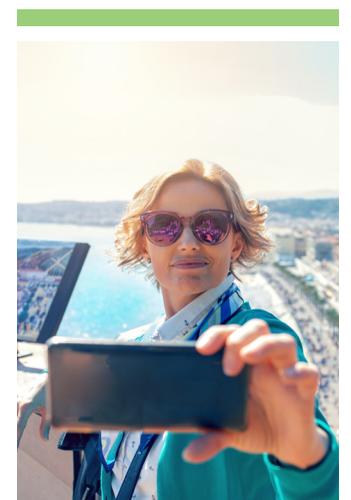
COMMISSION TOURISME

Composée uniquement de professionnels du secteur et des acteurs (Office de Tourisme, Palais des Congrès...), cette commission s'est donnée comme objectif de porter des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs.

Président : Denis CIPPOLINI
Vice-présidente : Claire BEHAR

2019 en action

Réalisation d'une étude sur le poids économique du tourisme à travers l'activité des entreprises. Les objectifs : identifier et étudier les entreprises du secteur du tourisme dans les Alpes-Maritimes, établir leurs caractéristiques et leur poids économique.





COMMISSION MARITIME, NAUTIQUE ET PORTUAIRE

Parce que la façade maritime est un atout indissociable du développement du département, la commission veut fédérer tous les professionnels et tous les métiers (yachting, plaisance, ferry, fret, pêche, réparation navale...) de la filière, promouvoir son économie et proposer une politique maritime et portuaire créatrice de richesses et d'emplois.



Président : Thierry VOISIN
Vice-président : André GAILLARD

2019 en action

Rencontre des acteurs de la filière sur le stand CCI Nice Côte d'Azur/ Commission maritime, nautique et portuaire à l'occasion du Cannes Yachting Festival pour échanger sur les grands enjeux du secteur.

COMMISSION IMMOBILIER

Quarante ans après avoir mis en place l'Observatoire Immobilier d'Habitat (OIH), outil d'observation et d'aide à la décision au service du logement des actifs, la CCI Nice Côte d'Azur entend élargir son champ d'actions et de réflexions en allant au-delà du seul résidentiel. Ceci à travers la création, fin septembre 2019, d'une Commission Immobilier. L'objectif ? Fédérer l'ensemble des acteurs, animer mais aussi servir cette filière économique et sociale de premier plan, et dont la transformation est en marche tant sur le plan digital que sur le plan environnemental.

Président : Jean-Marc EBEL
Vice-président : Emmanuel SOURAUD

2019 en action

Réflexion sur les grandes orientations suivantes : le foncier (consommation foncière et densification), la maîtrise des prix de revient des logements (modélisation d'un programme immobilier permettant de définir les variables d'ajustement possibles) ainsi que sur les délais administratifs (permis de construire et recours).



CONVENTIONS : UNE SYNERGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Agissant dans l'intérêt économique des entreprises et des territoires, la CCI Nice Côte d'Azur s'engage au travers de conventions qui témoignent de sa capacité à se tourner vers l'avenir. Elle est mobilisée sur tous les projets qui contribuent à la compétitivité des Alpes-Maritimes, au service de l'intérêt général et de l'accompagnement dans le déploiement des politiques publiques. La dimension coopérative fait partie de son ADN : la CCI Nice Côte d'Azur joue la synergie des compétences avec tous les acteurs du développement territorial.

AVEC LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

La CCI Nice Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur se sont associées afin de renforcer leur collaboration dans les domaines suivants : accompagnement dans la transformation de l'appareil de formation, suivi des projets de développement structurants, développement des équipements portuaires, gestion des affaires européennes et des financements publics, entrepreneuriat et rayonnement économique, développement des filières stratégiques.

2019 en action

La CCI Nice Côte d'Azur a appuyé les actions de la Métropole en faveur du développement des entreprises métropolitaines à l'international : une vingtaine d'entreprises ont été coachées par la CCI Nice Côte d'Azur sur trois salons d'envergure internationale, le CES Las Vegas, le Web Summit de Lisbonne et Vivatech.



AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)

Cette coopération entend favoriser la mise en commun des réflexions dans le champ de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que les synergies pour la mobilisation de fonds publics. Elle permet par ailleurs à la CAPG de disposer d'informations économiques fiables et d'outils d'aide à la décision. La CAPG et la CCI Nice Côte d'Azur conduisent leurs actions en complémentarité afin d'accompagner les acteurs économiques du Pays de Grasse au plus près de leurs besoins.

2019 en action

La CCI Nice Côte d'Azur et la CAPG ont déployé le dispositif Eco-défis. Cet outil d'animation de centre-ville axé sur les thématiques du développement durable permet aux commerçants de concourir à l'obtention du label Eco-défis et de se faire accompagner pour y parvenir.



AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CANNES PAYS DE LÉRINS (CACPL)

La CCI Nice Côte d'Azur et la CACPL se sont alliées en faveur du développement des entreprises de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins, dans plusieurs domaines de coopération : l'information économique et le diagnostic territorial, l'animation économique et le développement durable.

2019 en action

Afin de répondre au besoin d'information de la CACPL sur la thématique du foncier, la CCI Nice Côte d'Azur a développé un tableau de bord dynamique présentant les chiffres clés : zones d'activités économiques et de projet, nombre d'établissements au sein de ces espaces économiques, emplois... Cet outil a facilité la lecture du foncier d'activité et a permis d'en suivre l'évolution.



AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS (CASA)

Cet accord a permis à la CCI Nice Côte d'Azur et la CASA de partager des connaissances communes et actualisées de l'équipement commercial de la CASA, de mettre en commun des ressources documentaires et de disposer d'un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement commercial des Alpes-Maritimes.

2019 en action

Une analyse socio-démographique des activités commerciales et artisanales a permis de dresser le taux d'équipement commercial du territoire, d'identifier ses spécificités et de suivre les mutations, d'évaluer la consommation des ménages et le panorama des activités de rez-de-chaussée. Plus de 5 000 cellules commerciales, artisanales et de services ont ainsi été identifiées et qualifiées sur le territoire de la CASA.

AVEC LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud se sont alliées afin de favoriser le financement, l'attractivité, le développement et la pérennisation des entreprises de proximité. Cette convention se décline au niveau départemental au travers d'actions entreprises par la CCI Nice Côte d'Azur.

2019 en action

Un travail conjoint qui a permis la réalisation de dispositifs portant sur l'accompagnement des jeunes dans leur projet d'orientation, l'aide à la professionnalisation des acteurs du tourisme, le déploiement du titre de Maître Restaurateur dans les départements alpins, la promotion des entreprises industrielles de la région...



AXE 1 : ANIMER LA VIE ÉCONOMIQUE

6 722
CRÉATIONS D'ENTREPRISE



+ de
52 000
FORMALITÉS D'ENTREPRISES

Près de
3 800
ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES



AGIR POUR LE COMMERCE

Ma boutique, Mes solutions

Forte du succès de l'édition 2018, la CCI Nice Côte d'Azur a reconduit en septembre la tournée de la « Boutique du Commerce », sous le nom « Ma boutique, Mes solutions ». Ce concept store itinérant agencé comme une vraie boutique reproduisant les différents espaces d'un commerce, a sillonné six villes du département et trois de la Région Sud. L'objectif ? Inviter les commerçants à découvrir les solutions et les techniques innovantes pour améliorer la fréquentation de leur point de vente, fidéliser leurs clients, développer leur visibilité et augmenter leur chiffre d'affaires. Nouveauté cette année, des ateliers thématiques animés par les porteurs de solutions ont été mis en place.



52 SOLUTIONS PROPOSÉES

400 ACTEURS DU COMMERCE ACCUEILLIS

600 MISES EN RELATIONS



« Ce concept s'inscrit dans une démarche B2B. D'une part, nous avons apporté des solutions innovantes à nos ressortissants du commerce et restaurateurs. D'autre part, nous avons amené du business aux offreurs de solutions qui sont, pour la plupart, des entreprises du territoire azuréen. »



Jacques Kotler
Président de la Commission Commerce



Bernard Chaix
Vice-président en charge du Commerce

Une belle journée : pour les commerçants et leurs clients !

La CCI Nice Côte d'Azur, avec 41 associations de commerçants du 06 et le partenariat de Groupama Méditerranée, a renouvelé l'opération « Une Belle Journée ». Objectif, promouvoir le commerce de proximité en mettant en avant les valeurs des commerçants : sourire, convivialité, partage... Chaque commerce participant a fait bénéficier ses clients d'offres spéciales et ces derniers pouvaient prendre une photo avec leurs commerçants, puis la poster sur la page Facebook dédiée pour emporter des prix.

980 SELFIES (+21% / 2018)

GUICHET UNIQUE : LA CCI EN ORDRE DE MARCHÉ

Impact gilets jaunes : la CCI en action

L'année 2019 a été marquée par le mouvement des Gilets Jaunes, qui a impacté l'économie locale et nationale. Pour recenser les entreprises touchées, la CCI Nice Côte d'Azur a adressé un questionnaire par mail à 27 000 entreprises, effectué un sondage terrain auprès des syndicats professionnels et associations commerciales ainsi qu'une enquête téléphonique auprès d'un panel de 380 entreprises des Alpes-Maritimes, représentatives de tous les secteurs d'activité. En parallèle la CCI a créé sa « Cellule Impact Gilet Jaune » et mis en place un numéro unique ainsi qu'un référent en lien avec les entreprises pour identifier et centraliser les demandes.



300 000 €

DÉBLOQUÉS POUR AIDER LES ENTREPRISES

Entreprises impactées par les intempéries : la CCI Nice Côte d'Azur intervient

Afin de faciliter les démarches d'indemnisation et d'en accélérer le traitement, la CCI Nice Côte d'Azur a activé, en novembre 2019, un guichet unique post-intempéries, dispositif d'accompagnement des entreprises en coordination avec l'ensemble de ses partenaires. Une task-force constituée de plus de 15 collaborateurs a été déployée, principalement sur l'Ouest du département (Cannes/Mandelieu, Pégomas, La Siagne, Biot, Cagnes-sur-Mer) afin de se rendre auprès des entreprises touchées, de dresser un état des lieux et de les aider dans leurs démarches. Une enveloppe globale de 300 000 € a également été débloquée pour aider les entreprises.



« Par rapport aux intempéries de 2015, nous avons gagné en réactivité, les équipes sont rodées, elles se sont mobilisées en amont, dès l'alerte orange. Nous apprenons, pour être à chaque fois plus efficaces, via tout un processus qui nous permet de déclencher le système rapidement. Chacun y a son rôle, dans une cellule dormante qui peut se réactiver à tout moment et en toutes circonstances. »



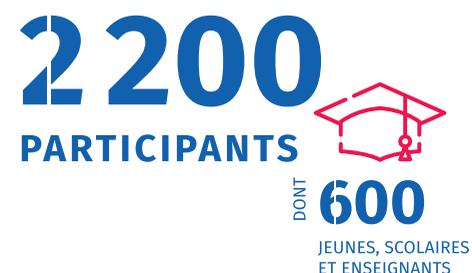
Fabien Paul
Membre du bureau, secrétaire

ACCOMPAGNER LES FILIÈRES DU TERRITOIRE

Industria

L'évènement a réuni à Nice, en novembre, l'ensemble des acteurs de l'industrie régionale autour d'une thématique générale et d'actualité : les Territoires d'Industrie. Ce salon a ouvert pour la première fois ses portes au grand public, et particulièrement aux étudiants, scolaires, professeurs et demandeurs d'emploi. Une après-midi a été consacrée à l'emploi, la formation et l'attractivité des métiers dans l'industrie. Le salon leur a permis de découvrir les formations accessibles, les filières qui recrutent et de rencontrer des industriels, futurs employeurs potentiels. Les professionnels ont également pu échanger lors d'une journée de rencontres business entre l'ensemble des acteurs de l'industrie : fabricants, sous-traitants, utilisateurs...

À l'occasion de cette manifestation, une étude sur le poids de l'industrie - confiée au cabinet Goodwill Management par la CCI Nice Côte d'Azur - a été dévoilée. Elle a permis de mesurer l'impact en euros et en emplois de l'industrie dans les Alpes-Maritimes.



« Industria est une réussite avec 120 entreprises exposantes et 2 200 visiteurs qui ont pu se rencontrer et faire des affaires. Il ne faut pas oublier que l'industrie tient une place importante sur notre territoire. Les 4 331 établissements de la filière génèrent une activité soutenant 98 000 emplois et la richesse totale produite est évaluée à 8 milliards d'euros, ce qui représente 25% du PIB des Alpes-Maritimes. »



Daniel Sfecci
Vice-président en charge
de l'Industrie



Stéphanie Calviera
Présidente de la
Commission Industrie

Semaine de l'industrie : rencontre pour l'emploi industriel à l'IUT de Sophia

La CCI Nice Côte d'Azur était partenaire de la 12e édition de la Rencontre pour l'Emploi Industriel (REI) qui s'est tenue le 21 mars à l'IUT Nice Côte d'Azur, sur le site de Sophia Antipolis. L'évènement, qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, permet aux acteurs industriels du territoire d'aller à la rencontre des jeunes générations pour leur faire découvrir les métiers de l'industrie. Objectifs : renforcer l'attractivité du secteur, favoriser l'insertion des jeunes diplômés et promouvoir ses métiers à travers un large choix d'évènements (job dating, visites d'entreprise, expositions, conférences/débats...).



Les rencontres de la Silver éco

Le 17 octobre, la CCI Nice Côte d'Azur* a accueilli la Rencontre de la Silver Economie, une manifestation ouverte au grand public et dédiée aux porteurs de solutions de la Silver Economie (grandes entreprises du secteur, EHPAD, start-up, utilisateurs, hôpitaux, institutions...). Avec comme ligne directrice « vieillir est un futur à inventer », ses tables-rondes ont réuni une centaine de participants autour de thématiques comme « La santé connectée et l'adaptation des acteurs aux besoins de la Silver Economie » ou « Développer des services aux personnes âgées dans les zones rurales et de montagne ». L'édition 2019 s'est distinguée par la qualité et la diversité d'experts locaux et nationaux, et par la présence d'un large panel d'acteurs de la Silver Eco. Seize entreprises ont exposé leurs solutions, que le grand public a pu tester.

*en partenariat avec le département santé de Schneider Electric, France Silver Eco, le projet européen Alcotra Prosol SENIORS et Harmonie Mutuelle.



Salon Food Hotel Tech

La première édition provinciale de cette manifestation née en 2017 à Paris a rencontré un succès considérable. Organisé à Nice avec le soutien de la CCI Nice Côte d'Azur, le Comité Régional Touristique Région SUD et la métropole Nice Côte d'Azur, ce salon a permis aux 85 exposants internationaux de faire découvrir les outils technologiques et les innovations numériques à un public composé de professionnels des CHR (Café, Hôtel, Restaurant). Il répond à une véritable demande des professionnels de ce secteur en pleine révolution digitale.



Le référentiel Smart Grids récompensé !

Proposer des solutions d'amélioration de la performance énergétique aux entreprises du territoire, c'est l'une des missions de la filière Énergie de la CCI Nice Côte d'Azur. C'est avec cet objectif qu'elle a conçu le référentiel Smart Grids Ready (SGR), outil d'aide à la conception et à l'évaluation de bâtiments compatibles avec les Smart Grids. Ce référentiel a obtenu en 2019 le label « Capenergies » qui reconnaît les projets innovants dans le domaine de l'énergie et confirme ainsi la pertinence du travail entrepris par la CCI Nice Côte d'Azur en matière d'énergie et d'expertise « Smart Grids ».



Les rencontres de la filière énergie

Le 28 février, la CCI Nice Côte d'Azur a réuni les acteurs de l'énergie et ceux du bâtiment autour d'une table ronde, avec des intervenants représentatifs. Objectif ? Permettre un échange entre bénéficiaires et offreurs de solutions sur des enjeux communs, en l'occurrence « les marchés de demain pour les entreprises de l'énergie en matière de rénovation et de construction ». Ces échanges ont permis de confirmer les freins et leviers et d'en tirer des enseignements.

C'est notamment sur la base de ces enseignements que la CCI Nice Côte d'Azur a créé un projet de SMART Territoire, visant à accompagner le passage à l'acte en mettant à disposition ses expertises et ressources. La CCI a également réuni les acteurs de la filière énergie du territoire, le 25 avril, pour officialiser les signatures de deux conventions avec l'association EnvirobatBDM et le Pôle de compétitivité CAPENERGIES. Ces partenariats ont vocation à renforcer leurs actions respectives et leur complémentarité sur le territoire en faveur de la transition énergétique.



« Ces partenariats favorisent l'émergence d'un véritable mouvement commun. L'objectif est de passer des intentions aux actes en faveur de la transition énergétique. Cela s'effectue notamment à travers un travail en synergie.»



Fabienne Gastaud
Présidente de la Commission Énergie

LES PROJETS EUROPÉENS

Lancement du projet européen Pays-Sages

La CCI Nice Côte d'Azur et les partenaires du projet se sont réunis, mardi 7 mai, à Cuneo (Italie) pour le lancement de Piter Pays-Sages. L'objectif commun de ce plan, qui durera trois ans, est de renforcer l'engagement de coopération transfrontalière et de proposer un développement économique durable et partagé, sur la mise en valeur du paysage. Les territoires vont ainsi être étudiés, pour définir leurs forces et leurs faiblesses, afin de trouver les meilleures alternatives pour les rendre attractifs dans tous les domaines.



Workshop international ports et patrimoine : les prémices d'un Port Center

100 
EXPERTS RÉUNIS

Réalisé dans le cadre du projet GRITACCESS*, le Workshop international « Ports et Patrimoine » qui a eu lieu le mardi 17 septembre sur le site portuaire d'Antibes Vauban, a réuni plus de 100 experts de différents ports et régions, professionnels d'activités maritimes et touristiques, afin d'échanger sur les bonnes pratiques en vue de créer un Port Center azuréen en 2021. Cette journée s'est clôturée par la signature de la charte des missions du Port Center entre l'AIVP, réseau mondial des villes portuaires, la Ville d'Antibes-Juan-les-Pins et la CCI Nice Côte d'Azur.

*Le projet Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible (GRITACCESS), programme européen sur l'accessibilité du patrimoine, porté par 15 partenaires issus des 5 régions de l'espace transfrontalier, vise le développement d'un réseau touristique tyrrhénien.



Signature d'un accord de coopération entre la CCI Nice Côte d'Azur et la Chambre de Commerce Riviere di Liguria Imperia Savona La Spezia

Dans un contexte de mutation des équilibres économiques transfrontaliers, les deux établissements consulaires ont signé un premier accord de coopération, d'une durée d'un an, visant à renforcer coopération et coordination au profit de la compétitivité et de la modernisation du tissu économique local. Ce partenariat entend favoriser les initiatives communes, en particulier dans le domaine du foncier et de l'aménagement du territoire, de la formation des professionnels du tourisme, de l'environnement, de la mobilité, de la création d'entreprises et de l'emploi.



« Dans un cadre européen qui a promu avec succès le principe de la coopération transfrontalière, les défis économiques doivent être relevés au niveau local, régional et transfrontalier, avec des voisins qui ont les mêmes problématiques et les mêmes aspirations. »



Daniel Sfecci
Vice-président en charge de l'Industrie

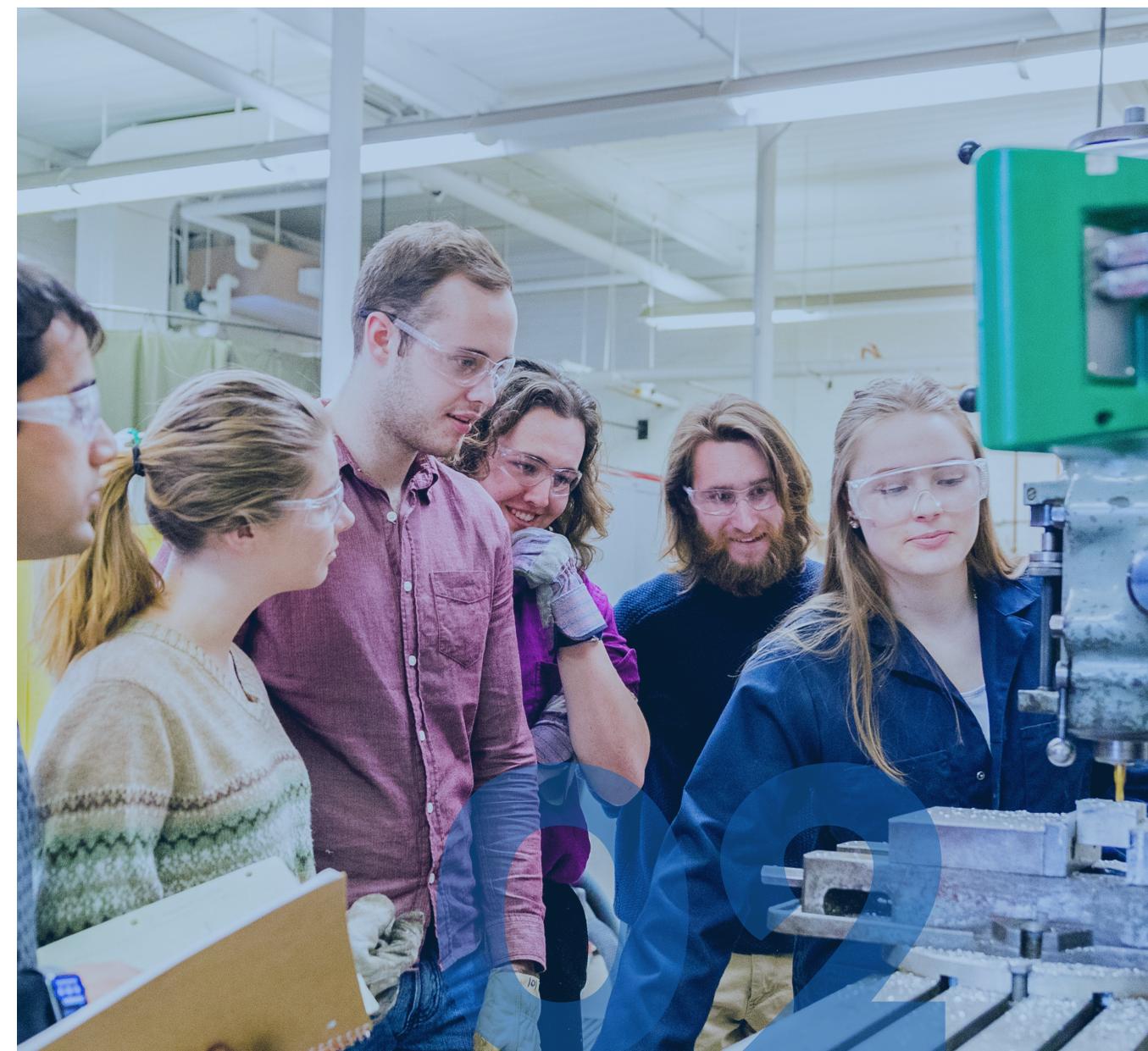
52 
PARTENAIRES

7 
PAYS EUROPÉENS

DURÉE DU PROJET
30 
mois

Fin du projet CHIMERA

Le projet ChiMERA, achevé en avril, avait pour but d'améliorer les capacités d'innovation du secteur de l'industrie culturelle et créative par le renforcement de la coopération entre les entreprises, les organismes de recherche, les autorités publiques et les sociétés civiles par un maillage territorial. Mais également de renforcer les pôles ou les clusters innovants des industries culturelles et créatives via le transnational. La CCI Nice Côte d'Azur a été impliquée en tant que partenaire du projet. Dans ce cadre, elle s'est axée sur la filière Image et Créativité afin de structurer et animer la filière dans les Alpes-Maritimes, favoriser les courants d'affaires, et contribuer au rayonnement de la filière.



AXE 2 : FORMER LES SALARIÉS DE DEMAIN

+ de 
1000
JEUNES EN ALTERNANCE

500 
APPRENANTS / ÉTUDIANTS
DIPLÔMÉS (84 % DE RÉUSSITE)


2 640
CONTRATS D'APPRENTISSAGE
ENREGISTRÉS PAR LE POINT A

CAMPUS SUD DES MÉTIERS, C'EST PARTI

Le 9 septembre, Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur, et l'ensemble des partenaires du projet* posaient la première pierre d'un programme d'intérêt national. Un centre d'apprentissage totalement inédit en France, dont le nom a été révélé à cette occasion : le Campus Sud des Métiers.

L'objectif est d'équiper durablement le territoire d'un site dédié aux étudiants, aux entreprises et acteurs du développement économique. Sur 24 200 m², le Campus Sud des Métiers donnera aux apprentis tous les moyens pour faire de la voie de l'alternance une voie de référence et d'excellence pour acquérir un métier, se qualifier et s'insérer dans la vie active. En effet, la CCI Nice Côte d'Azur installera une offre revisitée des filières professionnelles actuellement présentes au sein de son pôle formation : Éco mobilité, Pharmacie, Santé, Accompagnement des cycles de vie, Services à la personne, Maritime, Nautisme, Yachting, Commerce, Vente, Relation Client, Sécurité et Sécurité. Construites avec les entreprises et organismes de formation partenaires, ces filières - qui couvriront les cursus du CAP à l'école d'ingénieur - permettront de traiter les différents niveaux de qualification qui correspondent aux métiers et à leurs évolutions. Mais aussi de consolider les possibilités de formation tout au long de la vie et d'accompagner les jeunes talents vers l'enseignement supérieur professionnel.



La CCI ouvrira à ce titre de nouvelles formations sur les filières professionnelles d'avenir du territoire, permettant ainsi de doubler le nombre d'alternants formés, de 1 000 à 2 000. Certaines ont déjà vu le jour, notamment dans le domaine du numérique, avec la formation de développeur web et web mobile (équivalent bac+2), concepteur-développeur d'application (bac+3), développeur Java et la formation de technicien d'assistance informatique.

*Partenaires financiers : L'État via le Programme d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des dépôts, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice, le département des Alpes-Maritimes.



■ Laurent Lachkar

Vice-président de la CCI Nice Côte d'Azur en charge de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

24 200 M²



2 000

ALTERNANTS



2.8 M€
D'INVESTISSEMENT



« Malgré un grand nombre de demandeurs d'emploi, de nombreuses offres d'emploi ne trouvent pas preneurs. D'où l'importance de ce campus des métiers que nous bâtissons. Le concept est de partir des besoins des entreprises en termes de recrutement et d'y répondre en offrant les formations adéquates. »

ORIENTATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

« Prépa-apprentissage » : un accompagnement individualisé

La CCI Nice Côte d'Azur, soutenue par ses partenaires, a été retenue par le comité de sélection national pour lancer les premières « Prépa-Apprentissage » sur la Côte d'Azur. Depuis le 1er juin, les jeunes de 16 à 29 ans qui souhaitent s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage peuvent postuler pour bénéficier d'un parcours personnalisé, en fonction du degré de maturité de leur projet professionnel. En 2019, deux lieux centraux sur Nice et Cannes ont proposé des ateliers projets et des workshops autour des compétences comportementales, mais aussi digitales. Les 7 centres de formation* ont permis un accompagnement individuel sur les phases de recherche de contrat. A termes, ces « Prépa-Apprentissage » permettront d'accompagner 300 jeunes.

*L'Institut du Commerce et des Services ; l'Institut de Formation Automobile ; l'INB Côte d'Azur ; l'Institut de Formation Pharmacie Santé ; le CFA Métropole Nice Côte d'Azur de Carros ; la Faculté des Métiers - L'école Hôtelière de Cannes et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole d'Antibes



66

JEUNES
ACCOMPAGNÉS
EN 2019

En route pour l'avenir !

Pour répondre aux besoins et offrir un autre type d'orientation axé sur les métiers et les centres d'intérêts des jeunes, la CCI Nice Côte d'Azur organise une fois par an la « Nuit de l'orientation ». Une soirée festive et conviviale pour accompagner et informer collégiens, lycéens et étudiants ainsi que leurs parents sur un large éventail de métiers et de possibilités de carrière.

Le Bus itinérant Ligne Avenir - point d'accueil mobile d'information - a fait étape dans douze villes des Alpes-Maritimes. Menée par la CCI Nice Côte d'Azur avec l'ensemble des partenaires du Service Public Régional et de l'Orientation, cette action de promotion et de développement de l'apprentissage et de l'alternance s'inscrit dans l'opération « Ligne Avenir - Faites bouger votre avenir pro, montez à bord ! ».



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

International School of Nice : une nouvelle dimension pour l'établissement

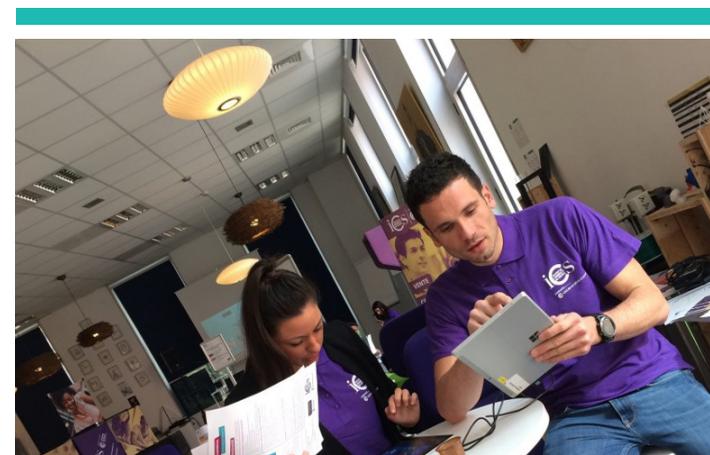
Après avoir fêté ses quarante ans en 2018, l'ISN s'engage dans une nouvelle ère grâce à l'association de la CCI avec le groupe scolaire international NACE Schools. Ce partenariat, signé en septembre dernier avec le premier groupe scolaire européen (25 000 élèves scolarisés dans cinquante établissements répartis dans dix pays sur trois continents), a comme objectif de contribuer à renforcer l'attractivité du territoire et l'accueil de talents internationaux sur la Côte d'Azur, en offrant aux familles expatriées la garantie d'une éducation internationale de qualité.



Pascal Nicoletti
Vice-président en charge
du Territoire et des Services



« Dans le domaine de l'éducation dispensée par les écoles en langues anglaises en pleine mutation et essor mondial, il était nécessaire d'inscrire l'International School of Nice au sein d'un collectif d'écoles internationales, pour pérenniser la réussite actuelle et garantir durablement le développement et la qualité de l'enseignement de l'ISN. »



Journée portes ouvertes des centres de formation en alternance

La CCI Nice Côte d'Azur a ouvert les portes de quatre de ses centres de formations. Une journée pour découvrir les opportunités d'orientation professionnelle dans les domaines de l'automobile, de la sécurité, du nautisme, de la pharmacie et de la santé, du commerce et des services. L'occasion pour les jeunes et leurs parents de visiter les locaux, découvrir les formations, et le cas échéant s'inscrire pour la rentrée prochaine.

Salon de l'apprentissage de l'alternance et des métiers : l'avenir en perspective

Organisé par l'Etudiant, le salon de l'apprentissage de l'alternance et des métiers est réalisé en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur. Il propose des conseils pratiques et des informations pour découvrir les métiers d'aujourd'hui et de demain et éclairer les jeunes dans leurs choix. L'opportunité de promouvoir les centres de formations gérés par la CCI Nice Côte d'Azur (l'Institut de Formation Pharmacie, Santé, l'Institut du Commerce et des Services, l'Institut de Formation Automobile et enfin l'INB Côte d'Azur, qui forme aux métiers de l'industrie et des services nautiques).



Soirée des diplômés 2019 : les apprenants à l'honneur

La CCI Nice Côte d'Azur célèbre sa promotion 2019 en félicitant les 499 diplômés de ses établissements, dont 20 majors de promotion. Avec près d'un millier d'apprentis et alternants répartis dans 4 instituts de formation*, la CCI forme au quotidien les professionnels de demain pour répondre aux besoins des entreprises.

499 
DIPLÔMÉS

- * Institut de Formation Automobile : 470 apprenants du CAP au BTS dans les métiers du secteur automobile, deux roues et transport routier.
- Institut de Formation Pharmacie - Santé : 400 apprenants du CAP au BTS dans les métiers de la pharmacie, des services à la personne et du commerce.
- INB Côte d'Azur : 90 apprenants du CAP au Bac +2 dans les métiers de l'industrie et des services nautiques.
- Institut du Commerce et des Services : 160 alternants du BAC au BAC+3 dans les métiers du commerce et des services.



NOUVELLES FORMATIONS

Des formations courtes à l'ICS : Skola et Rock'N'Old

À la fois vraie boutique et centre de formation théorique et pratique, le concept Skola a permis à des jeunes sans diplômes de se former aux métiers de la vente, en situation réelle dans une boutique de Polygone Riviera. Même principe pour la formation Rock'N'Old, mais avec quelques nuances tout de même : une formation plutôt tournée vers la vente de luxe (dans une boutique de Cap 3000) et destinée à un public plus mature, possédant déjà une expérience professionnelle. La partie théorique de ces deux formations est assurée par l'Institut du Commerce et des Services de la CCI Nice Côte d'Azur.



2 SESSIONS SKOLA
1 SESSION ROCK'N'OLD

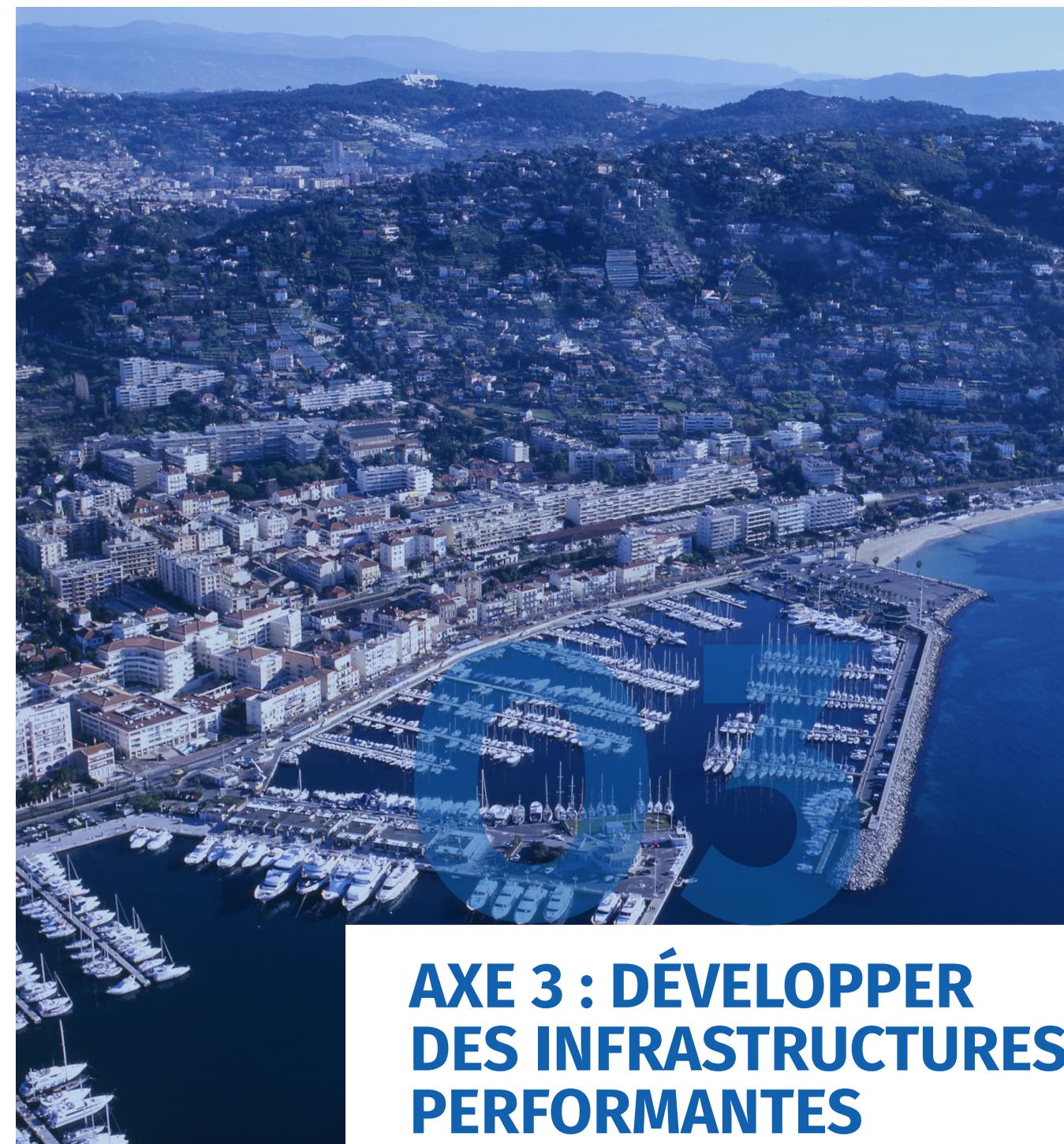
50 APPRENANTS



IFA et Renault Retail Group : pour une employabilité record

La collaboration entre l'Institut de Formation Automobile - géré par la CCI Nice Côte d'Azur - et Renault Retail Group a permis aux apprentis d'obtenir la Certification de Qualification Professionnelle TEAVA (Technicien Expert Après-Vente Automobile) avec une embauche à la clé. Au total, huit stagiaires diplômés dont trois avec mentions. Renault Retail Group a fait signer des CDI aux stagiaires méritants. Les candidats ayant échoué n'ont pas été oubliés, une autre offre d'emploi leur a également été proposée. Au total, dix contrats ont été offerts... Sur onze candidats présentés !

91% DE TAUX D'EMBAUCHE



AXE 3 : DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

316 ESCALES DE CROISIÈRE

& 696 921 PASSAGERS

638 504 NUITÉES DE PLAISANCE/YACHTING

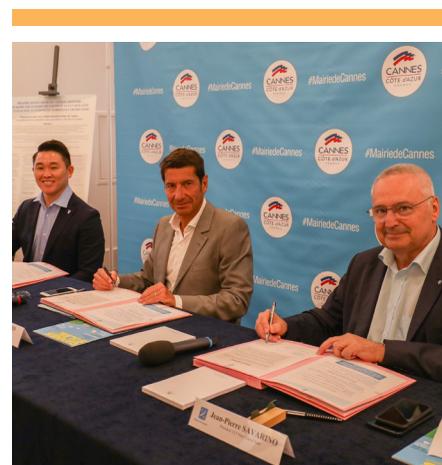
231 812 TONNES DE MARCHANDISES

PORT DE CANNES

30 
COMPAGNIES SIGNATAIRES

Charte Croisières : 100% des compagnies ont signé

Le 25 juillet était signée sous l'impulsion de la Ville de Cannes, une charte environnementale entre la municipalité, la CCI et le groupe Norwegian, opérateur majeur de croisières. Outre l'obligation d'utiliser un carburant à 0,1% de soufre, beaucoup moins polluant, ce dispositif empêche tout rejet en mer d'eaux - usées comme traitées - par les paquebots et les oblige à mouiller hors des champs de posidonies, mais aussi à avoir recours à des bus propres pour les excursions à terre. À fin 2019, les vingt-deux compagnies faisant escale à Cannes ont toutes signé la charte Croisières, et même au-delà puisqu'elles ne sont pas moins de trente à s'être engagées à réduire les émissions polluantes de leurs navires, pour pouvoir débarquer les passagers sur le Vieux port dès le 1er janvier 2020.



PORT DE NICE

Tramway : une nouvelle dynamique pour le port !

Après cinq ans de travaux, la station terminus Port Lympia - située quai Napoléon 1er - a été inaugurée en décembre par le président de la Métropole, Christian Estrosi en présence du président de la CCI Nice Côte d'Azur, Jean-Pierre Savarino. La ligne Ouest-Est qui part de l'aéroport permet notamment l'arrivée d'une clientèle nouvelle, à la fois niçoise et touristique, venue découvrir cette ligne et un quartier qui était auparavant trop excentré.



« La charte signée est importante pour concilier développement économique et préservation de l'environnement. Cette démarche doit aussi être gagnante pour tous ses acteurs : Ville, exploitant portuaire et compagnies signataires. »



Dominique Ivaldi
Membre élu délégué aux ports

30 000
VISITEURS 

Le port de Nice en fête

Le samedi 8 juin s'est tenue la fête du port de Nice. Niçois et touristes s'étaient donné rendez-vous pour cette soirée festive. L'édition 2019 a été marquée par le retour du Village des Chefs, une animation très attendue lors de laquelle les visiteurs ont eu le plaisir de goûter des plats et des desserts concoctés par des chefs cuisiniers et pâtisseries de renommée locale, possédant pour la plupart le titre de Maître Restaurateur.

Deux nouvelles certifications obtenues !

Au printemps 2019, l'AFNOR Certification a décerné la certification Ports Propres au Vieux port de Cannes, preuve de son engagement en faveur d'une démarche environnementale ayant pour objectif l'amélioration des pratiques en termes de gestion des déchets et des eaux usées, de gestion des pollutions, ou encore de sensibilisation des usagers à l'environnement. Le Vieux port de Cannes a également reçu le label Qualité Tourisme "Port de plaisance". En France, il est le premier du genre à obtenir cette distinction. Avec un taux de satisfaction de 92,91%, le port a dépassé les 85 % exigés par le comité d'adhésion.

92,91% 
DE TAUX DE SATISFACTION



PORT DE NICE

Électrification des quais

La Métropole Nice Côte d'Azur et la CCI Nice Côte d'Azur agissent en faveur de l'électrification des quais du port de Nice. Un poste électrique supplémentaire a été installé sur le quai de la Douane permettant à des yachts de 110 mètres de se brancher. Le bénéfice : éviter le recours aux groupes électrogènes qui fonctionnent au gasoil. Résultat, une pollution de l'air sur site diminuée par la réduction des émissions de CO2 et des nuisances sonore limitées. Ce nouveau type de connexion permet aussi de faciliter la manutention afin d'inciter les bateaux à se raccorder seuls.



L'optimisation des espaces à quais : une stratégie qui porte ses fruits

La CCI Nice Côte d'Azur s'est lancée dans une dynamique d'optimisation des espaces à quai devenus vacants, suite à la baisse du trafic des ferries. C'est pourquoi les yachts/superyachts ont été de plus en plus nombreux le long des quais commerciaux (Ile de beauté, Riboty, Infernet...). Notamment, les unités dépassant les 50 mètres ont pu y accéder pour des escales techniques nécessitant plusieurs jours d'interventions et profiter de tout le support logistique nécessaire : avitaillement, livraison, grutage, bennes à déchets...



+23%
DE NUITÉES (299 NUITÉES)

106
ESCALES
SUPPLÉMENTAIRES EN 2019



PORTS VAUBAN ET NICE

1 450
ENFANTS ACCUEILLIS
À VAUBAN ET NICE EN 2019



L'école... aux ports !

Les ports de Nice et Vauban ont organisé une journée de visite où les écoliers ont eu l'occasion de découvrir l'histoire, mais aussi les activités et les métiers portuaires de façon pédagogique et ludique à travers les témoignages de professionnels. Au port Vauban, l'Ecole au Port s'est associée à la semaine du développement durable et aux voiles d'Antibes pour permettre de découvrir l'environnement portuaire : ses métiers, ses activités, mais également sa biodiversité, et les actions de développement durable que le port entreprend, comme les barges de nettoyage « Ecotank » ou la mise en place de systèmes « Biohut ». Même format à Nice, où la journée s'est articulée autour de trois axes : le développement durable, notamment autour du tri et des actions anti-pollution, les métiers portuaires, avec la rencontre de professionnels et enfin, un axe historique et culturel grâce à la présence d'un conteur et d'une artiste locale.



Le salon de la pêche s'installe au port Vauban

Le port Vauban a accueilli la 10^e édition du salon de la pêche et des loisirs aquatiques. Rassemblant à la fois professionnels et grand public, l'évènement s'est imposé : c'est un incontournable pour tous les passionnés. Au programme, des animations variées ont rythmé ces trois jours de salon grâce à la présence de 50 bénévoles. Les visiteurs ont participé à des concours de pêche en kayak, rockfishing, surfcasting, baptêmes de plongée, randonnées en paddle et float tube, compétitions de pêche de mer...

13 000
VISITEURS



125
EXPOSANTS



PORT GALLICE

Le futur port « bleu, blanc, vert »

Le projet Gallice 21 prend forme et a été lancé en décembre par Jean Leonetti, maire d'Antibes et Jean-Pierre Savarino, président de la SAS Gallice 21 et de la CCI Nice Côte d'Azur, accompagnés par Philippe Prost, l'architecte chargé de la rénovation. Avec la réalisation de quatre prototypes sur le port, c'était la première étape du projet, qui vise à proposer un haut niveau de services pour un port précurseur en matière de performance environnementale. Dévoilés lors du lancement, le premier prototype concerne la végétalisation du terre-plein central, le second est un « bureau témoin », le troisième concerne la toiture terrasse du chantier naval, qui sera végétalisée et accessible au public : elle offrira un point de vue exceptionnel. Enfin, le « point propre », qui contribuera au respect de l'environnement. L'objectif est de faire du port Gallice le port vert du 21e siècle en amplifiant sa végétalisation, redonnant ainsi l'avantage du végétal sur le minéral. Il s'articule autour de trois idées fortes : sur le thème du « bleu, blanc, vert » (bleu pour la mer, blanc pour l'architecture et vert pour l'environnement), jouer la référence et placer la plaisance azurienne au plus haut des standards internationaux, être en lien avec la « technopole du yachting » pour ouvrir un pont entre plaisance et high tech et mieux insérer le port dans l'activité économique générale de la Côte d'Azur.



Dominique Ivaldi
Membre élu délégué aux ports



« L'objectif de ces travaux est de proposer une modernisation de grande ampleur pour faire du port Gallice le port vert du 3e millénaire et une référence en Méditerranée. »

PORT DE GOLFE-JUAN

Coup de projecteur sur les quais !

Un plan lumière a été mis en œuvre sur l'année en repensant l'éclairage du port de façon globale. Les objectifs ? Mettre en valeur le site par une illumination harmonieuse, offrir un lieu de promenade nocturne aux habitants et usagers du port, tout en respectant la réglementation, mais aussi améliorer le confort des clients et la sécurité du site, permettre la vidéoprotection, réduire la consommation électrique et la pollution lumineuse, ou encore optimiser la maintenance.



225 000 €
D'INVESTISSEMENT



AXE 4 : FACILITER LES SYNERGIES

270 
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

8 000
PARTICIPANTS 

3 500
ENTREPRISES
RENCONTRÉES

9 400
ENTREPRISES /
RÉSEAUX MOBILISÉS 

VALORISER LA DESTINATION

150 PROFESSIONNELS **17** COMPAGNIES DE CROISIÈRE

La 55e Assemblée Générale Medcruise sur la Côte d'Azur !

La Côte d'Azur a accueilli pour la première fois l'Assemblée Générale MedCruise, évènement majeur du monde de la croisière. L'association regroupe en effet plus de 130 ports méditerranéens, offices de tourisme, agents maritimes et réceptifs, armateurs mondiaux et presse spécialisée.

Cet évènement était l'opportunité unique de valoriser la destination et les savoir-faire de la Côte d'Azur auprès de plus de 150 professionnels et 15 compagnies de croisière. Rendez-vous B2B, excursions, tables rondes ont également permis aux acteurs de la filière d'échanger et de débattre sur le développement de l'industrie de la croisière, ses enjeux et perspectives, les projets en cours et les avancées en environnement. L'occasion de présenter des actions comme l'électrification des quais, la mise en place de la charte Croisières à Cannes, le Projet Gritacess au port Vauban, ou encore le contrat régional de filière Tourisme Croisière. Mais aussi de dévoiler une étude commandée par la CCI Nice Côte d'Azur sur le poids économique de la croisière, qui s'appuie sur des données collectées de juin à octobre par l'institut BVA auprès d'environ 5 500 passagers.



Impliquée dans la gestion portuaire depuis plus d'un siècle, la CCI Nice Côte d'Azur exploite aujourd'hui cinq ports azuréens (Nice, Antibes Vauban et Antibes Gallice, Vieux port de Golfe-Juan, Vieux port de Cannes). Elle est ainsi devenue un acteur de référence dans la plaisance, le yachting et bien sûr la croisière. Ceci explique son implication au sein de MedCruise depuis 1997 comme membre du board.



« Cet évènement a permis de réunir l'ensemble des acteurs de la croisière : les compagnies de croisières, les directeurs de ports, les socio-professionnels et les journalistes, afin de relever les challenges qui sont les nôtres pour l'avenir et le développement de la croisière »



Michel Chevillon
Vice-président en charge du Tourisme

Signature du contrat de filière Tourisme croisière

La Région Sud, les CCI, les Clubs de croisière de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé le 19 mars un contrat de filière tourisme et croisière à Marseille. Objectifs ? Créer une dynamique collective forte, conduisant à la création d'un réel écosystème régional qui favorise un accueil d'excellence pour les passagers et les compagnies. Ecologie, formation, promotion et développement régional seront les quatre axes prioritaires à entreprendre. Un cadre de gouvernance coopératif a été mis en place par les partenaires qui ont élaboré le contrat de filière, jusqu'au 31 décembre 2021. Comité de pilotage, groupes de travail thématiques, rencontres régulières viseront à coordonner les actions définies et à conduire collectivement des chantiers impliquant les acteurs qui se seront engagés dans la démarche.



Participation au Seatrade

29 PORTS D'ESCALES

L'objectif du Seatrade Cruise Med, évènement majeur du monde de la croisière, est de réunir les professionnels de l'industrie afin de partager un moment d'échange et de réflexion sur le sujet de la croisière méditerranéenne, notamment à travers des conférences et des rencontres avec les exposants. Pour assurer la promotion des ports de croisière dont elle assure la gestion - Cannes, Antibes-Vauban, Nice / Villefranche-sur-Mer - la CCI Nice Côte d'Azur était présente sur l'évènement à travers l'espace commun « French Med Ports », qui réunit au total 29 ports d'escales croisière de la Méditerranée française.



VALORISER LES TALENTS DU TERRITOIRE

Mercures d'Or : deux entreprises locales récompensées

Deux enseignes azuréennes ont remporté un prix dans la catégorie « innovation commerciale ». Présentés par la CCI Nice Côte d'Azur, les dossiers de ces commerçants indépendants ont convaincu le jury du grand challenge du commerce 2019, qui récompense les acteurs les plus performants du secteur au plan national. Il s'agit de Boomerang, première épicerie zéro déchet, bio et locavore du département, dans lequel il est possible de trouver tous les produits du quotidien... mais en vrac. Et Au bonheur des Cocottes, enseigne installée dans le quartier du port de Nice. Son atout : redonner vie aux objets. Chacun est soigneusement mis en scène, pour attirer le regard et inciter les passants à pénétrer dans la boutique. Un souci du détail qui a amené l'enseigne niçoise à participer aux décors de trois films de Woody Allen.



Partenariat renouvelé pour la CCI Nice Côte d'Azur et Amadeus

Gilles Floyrac, président d'Amadeus à Sophia Antipolis et Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur, ont renouvelé leur partenariat par la signature d'une nouvelle convention. Engagées depuis longtemps dans des actions clés du territoire azuréen, Amadeus et la CCI Nice Côte d'Azur souhaitent associer leurs réseaux et compétences et renforcer leur implication commune sur des actions spécifiques en faveur du secteur touristique et du territoire azuréen.



Trophées de l'éco : le savoir-faire azuréen en lumière

Organisé par le groupe Nice-Matin et la CCI Nice Côte d'Azur, ce rendez-vous désormais traditionnel est l'occasion de réunir les acteurs du monde économique et de célébrer les talents de la Côte d'Azur. Les lauréats ? Des profils qui illustrent parfaitement le dynamisme et la créativité de l'entrepreneuriat Côte d'Azur. Cette année, Christine Scaramozzino (PAAL) reçoit le prix de l'Entrepreneur de l'année. Les autres lauréats sont MyCoach (Start-up), la maison Molinard (Made in Côte d'Azur), WIT (Développement Durable RSE), Directo Productions (Audace Entrepreneuriale) et Virbac (Prix spécial du jury).



La technopole du yachting a été lancée

Le 7 juin a eu lieu le lancement de la technopole du yachting au port Vauban. Ce projet est une opération de « fertilisation croisée » entre la technopole de Sophia Antipolis et le port, grâce au partenariat noué entre la CCI Nice Côte d'Azur, la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, et la Région Sud. Cette fertilisation donnera la possibilité d'étendre l'innovation présente sur la technopole au domaine du yachting, en bénéficiant de la proximité du Port Vauban : un périmètre d'expérimentation idéal. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet Vauban 21 piloté par la CCI Nice Côte d'Azur, pour faire du bassin antibois la référence méditerranéenne des ports du troisième millénaire.



« Les entreprises récompensées démontrent leur capacité à innover, à performer et à renouveler les pratiques managériales. Créatrices de valeur et d'emploi elles prouvent, s'il le fallait encore, la richesse de nos savoir-faire et notre capacité de rayonnement ».



■ Emmanuel Souraud
Membre élu délégué aux médias

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU NUMÉRIQUE

Talent in tech : une première réussie !

Pour booster l'emploi et détecter les futurs talents dans le numérique azuréen, la 1^{ère} édition du salon « Talent in Tech 06 » - porté par la CCI Nice Côte d'Azur et la Région Sud avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - s'est tenue le 14 novembre à Sophia Antipolis.

Avec 55 entreprises présentes et 400 offres d'emplois proposées, l'évènement a permis aux étudiants et aux actifs en reconversion d'échanger avec de futurs employeurs en présentant leur candidature. Elle leur a également donné la possibilité de s'informer sur les métiers du numérique, en trouvant le cursus le plus adapté à leurs besoins au sein des écoles d'informatique de la Côte d'Azur (8 écoles associées à l'évènement et 35 parcours de formation présentés). Enfin, de nombreuses conférences et ateliers ont rythmé la journée. Les thématiques abordées allaient de la tech au féminin à l'innovation en passant par la formation... A noter que la CCI Nice Côte d'Azur a animé, à cette occasion, un atelier de découverte ludique des métiers du numérique.



400
VISITEURS

90%
DES VISITEURS SATISFAITS
À TRÈS SATISFAITS

45
EXPOSANTS



« Le recrutement est souvent problématique pour les entreprises high-tech de la Côte d'Azur. Cette première édition de Talent in tech, véritable réussite collective, a été un moyen d'y répondre en mettant face à face candidats et recruteurs. »



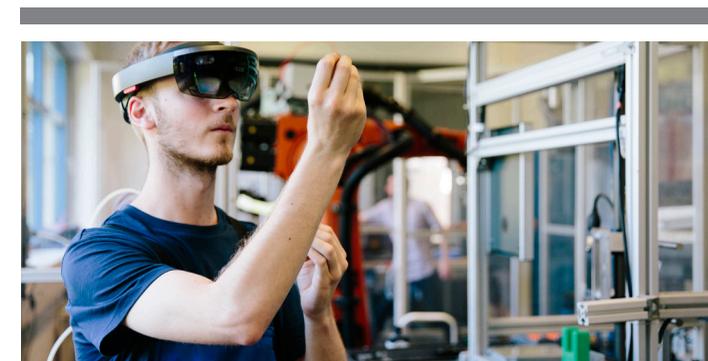
■ **André Labat**
Conseiller du bureau

Viva Las Vegas !

Onze start-up azuréennes ont exposé leurs solutions au Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas, le plus grand salon électronique au monde : un rendez-vous de l'innovation numérique qui regroupe 170 000 visiteurs. Les jeunes pousses ont été accompagnées par la CCI Nice Côte d'Azur, la Région Sud, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, qui leur ont apporté soutien logistique et financier, stages de coaching ou encore formations au marché américain. En effet, ce salon est une formidable opportunité pour les entreprises de développer leur business et conquérir de nouveaux marchés. C'est une occasion unique pour les start-up de présenter leurs produits et services, de rencontrer des investisseurs, de percevoir les évolutions du marché et d'étendre leur réseau.

11
START-UPS
AZURÉENNES

170 00
VISITEURS



Salon Viva Tech

La CCI Nice Côte d'Azur a accompagné 10 start-ups du numérique azuréen au salon de l'innovation VivaTech, qui s'est déroulé du 16 au 18 mai à Paris. Vitrine de l'innovation française, le salon réunit tous les acteurs de cet écosystème et en dévoile les dernières innovations. L'évènement ne cesse de grandir et la dernière édition a accueilli 124 000 visiteurs, dont 13 000 start-ups et 3 300 investisseurs.

Web Summit Lisbonne

Du 5 au 7 novembre, la CCI Nice Côte d'Azur, en lien avec la Métropole Nice Côte d'Azur, Business France et la délégation French Tech a emmené 7 start-ups du territoire* au Web Summit de Lisbonne, pour leur permettre de faire connaître leurs solutions et leur faciliter l'accès à de nouveaux marchés. L'événement a regroupé près de 2 000 start-up, 1 500 investisseurs et 60 000 visiteurs du monde entier (170 pays représentés).

*Iot Think Solutions, Matrix, France Labs, 360&1, Time N'Joy, Keepin et enfin Native Spaces.

2 000
START-UPS

60 000
VISITEURS



La Maison de l'Intelligence Artificielle

La première pierre de la Maison de l'intelligence artificielle des Alpes-Maritimes a été posée le 29 novembre. Lancée par le Département, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la CCI Nice Côte d'Azur, l'Université Côte d'Azur, l'Inria et le CNRS. Cette structure sera un espace de partage, d'échange et d'innovation et de sensibilisation à l'IA. Elle permettra de faire des Alpes-Maritimes une référence nationale de l'Intelligence Artificielle, complémentaire d'autres actions comme le Soph.IA Summit, 3IA Côte d'Azur, l'Observatoire de l'IA, le Cluster IA... renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire. La CCI qui est partenaire financier et qui co-animera ce lieu, aura une mission de valorisation de cet outil auprès des entreprises.



« Cette Maison de l'IA est un projet fédérateur pour l'écosystème des Alpes-Maritimes. Elle sera pour les entreprises azuréennes acteurs de l'IA, une opportunité de mettre en avant leurs innovations dans un showroom ouvert à tous et pour toutes les autres entreprises du département un lieu pour découvrir comment l'intelligence artificielle va impacter leur activité et comment il peuvent intégrer ces technologies pour le développement de leur entreprise. »



■ **Laurent Londeix**
Vice-président de la commission numérique



AXE 5 : INFORMER LES ENTREPRISES

Près de
8000
ENTREPRISES INFORMÉES

42 
ÉTUDES ÉCONOMIQUES
RÉALISÉES

Près de
20 000
ENTREPRISES ACCUEILLIES ET
RENSEIGNÉES 

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Soirée Transmission

Consciente des enjeux de la transmission d'entreprise, la CCI Nice Côte d'Azur propose un ensemble d'outils et de services pour accompagner les projets, dont une soirée spéciale « Transmission ».

C'est le rendez-vous incontournable des cédants, repreneurs et experts azuréens de la Transmission-Reprise (avocats, notaires, experts-comptables, établissements financiers, etc.). Cette année, l'événement s'est présenté sous un nouveau format visant à multiplier les éclairages et bonnes pratiques ainsi que les rencontres entre cédants et acquéreurs potentiels, tandis qu'une large part a été donnée à des ateliers pratiques et interactifs conçus pour faire avancer les projets. Dans une première partie, deux parcours ont été proposés pour les cédants et les repreneurs, avec des ateliers techniques et du coaching. Des rendez-vous individuels avec les grands partenaires de l'opération (Banque Populaire Méditerranée, MILLEIS Banque) et la CCI Nice Côte d'Azur ont également pu être pris et un village des partenaires permettait d'échanger avec des experts en toute confidentialité sur son projet de reprise ou de cession.



15^{ÈME}
ÉDITION

40
PARTICIPANTS

Les Entrepreneariales

Organisées par l'UPE06 en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur, Les Entrepreneariales ont réuni une centaine d'exposants, plus de 90 stands plus des invités prestigieux pour animer des conférences, des tables rondes, des ateliers autour du thème « Le Commerce a de l'avenir ». L'objectif ? Apporter aux dirigeants d'entreprises en un même lieu, et au cours d'une seule journée, toute l'information nécessaire à la gestion et à la création de leur entreprise pour leur permettre de trouver des solutions concrètes à leurs problématiques de développement et de management.



3000
VISITEURS



« Le commerce de proximité n'est pas qu'un mode de consommation, c'est également un mode de vie. Il crée de la richesse mais également du dynamisme et du lien social sur les territoires et dans les communes.»



Bernard Chaix
Vice-président en charge
du Commerce



CCI Business Forum

Sur un format d'une demi-journée, la CCI Nice Côte d'Azur a proposé aux chefs d'entreprise azuréens un rendez-vous de networking afin d'élargir leur réseau professionnel et trouver de nouveaux leviers de croissance. L'après-midi a été rythmée par une conférence sur les bonnes pratiques pour se démarquer, plus le retour d'expérience de quatre entreprises locales, un atelier participatif pour faire émerger des idées pratiques, des rendez-vous avec des conseillers CCI.


64
 PARTICIPANTS

Entreprendre en franchise : un succès pour la première édition

Organisée par la Fédération Française de la Franchise (FFF) en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie ou les Communautés urbaines de chaque ville participante, l'opération « Entreprendre en Franchise, pourquoi pas vous ? » a réuni le public à l'occasion d'une table ronde au siège de la CCI Nice Côte d'Azur pour découvrir les spécificités, avantages et exigences de la franchise. En parallèle, des « ambassadeurs » de la franchise ont accueilli des potentiels futurs franchisés pour répondre à leurs questions et expliquer le quotidien de chef d'entreprise.



Investir aux Etats-Unis

Le séminaire « Investir aux Etats-Unis : stratégies pour réussir » a été organisé le 10 décembre par la CCI Nice Côte d'Azur et le consulat Américain de Marseille. L'objectif ? partager des conseils clés pour réussir sur le marché US. Au programme : « Clés de réussite pour le marché américain : perspectives juridiques », « Stratégie pour réussir son implantation aux Etats-Unis : aspects fiscaux et sociaux », « Où investir aux Etats-Unis ? », « La Floride, la porte d'entrée des Amériques » ...



Conjoncture éco 2019

La CCI Nice Côte d'Azur et la Banque de France ont uni leurs expertises en matière d'études économiques afin de présenter le bilan 2018 de la conjoncture économique en Région Sud sous l'angle économique-financier à l'échelle internationale, nationale, régionale et départementale en évoquant les prévisions à court terme sur 2019. Au programme : synthèse sur les résultats de l'enquête annuelle « Les Entreprises en Région Sud » en termes de chiffre d'affaires, d'exportations, d'investissement par secteurs d'activités avec l'industrie, les services marchands et la construction. Plus un focus sur la conjoncture azurienne par secteurs d'activités et bassins géographiques, ainsi que la conjoncture du commerce dans les Alpes-Maritimes, mise en perspective avec celle du commerce en Région Sud.



L'immobilier face aux grands enjeux du territoire

Le 25 mars, la CCI Nice Côte d'Azur a été à l'initiative d'une manifestation publique sur le thème des « acteurs de l'immobilier face aux grands enjeux de la ville et des territoires ». L'objectif était de permettre aux professionnels de l'immobilier d'échanger sur les mutations que connaissent leurs métiers. Au programme, une conférence débat autour de l'étude réalisée par Ernst and Young, Business Immo et l'Institut Palladio : « Croissance : les moteurs la ville ». Pour la première fois, un espace de démonstration avec plus de 20 entreprises participantes a également proposé de découvrir les nouvelles solutions digitales appliquées à la filière « Immobilier ».

200 
 ACTEURS DE LA FILIÈRE
 IMMOBILIER PRÉSENTS

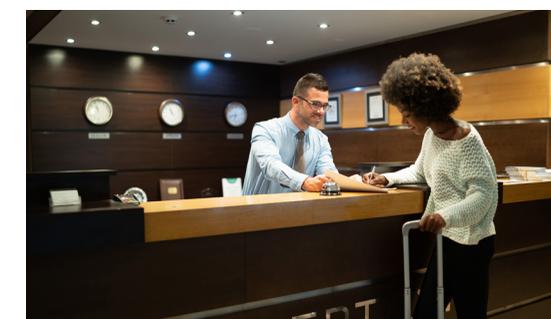
Colloque cyber sécurité : faire face à la menace

Le 6 juin, la seconde édition de SecNumeco a été organisée par la CCI Nice Côte d'Azur, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, la préfecture de région PACA, le Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques, la Gendarmerie des Alpes-Maritimes, le Club de la sécurité de l'information en réseaux PACA et Telecom Valley (commission cloud et sécurité). Cette année, le colloque de cyber sécurité a mis l'accent sur les solutions et bonnes pratiques à mettre en œuvre pour anticiper les menaces numériques, mais aussi sur les réflexes indispensables à adopter à la suite d'une attaque informatique. La sécurité numérique est un enjeu majeur pour les entreprises de toutes tailles et tous secteurs.



Tendances de l'hôtellerie

Coorganisée par le cabinet In Extenso Tourisme, Culture et Hôtellerie et Deloitte & Associés et la CCI Nice Côte d'Azur, l'édition 2019 a été l'occasion de dresser un bilan sur l'évolution des performances commerciales du marché de l'hôtellerie de l'année passée, en évoquant les perspectives sur 2019. Cette année, ce panorama a pour la première fois été enrichi d'une analyse des performances commerciales du bassin méditerranéen, présenté par STR, leader international de la statistique hôtelière.



Livre blanc du numérique

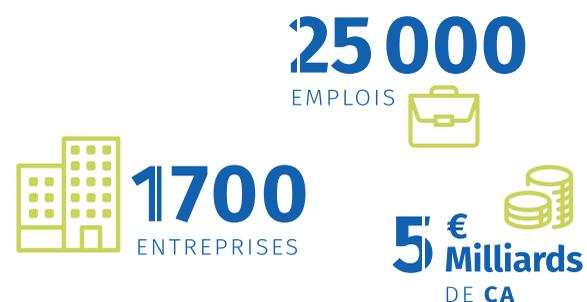
Le 6 mai dernier, Cédric Messina et Laurent Londeix qui dirigent la Commission Numérique de la CCI, ont présenté à la presse le résultat de l'enquête mandatée par la CCI Nice Côte d'Azur auprès de 100 acteurs représentatifs de la filière azurienne du numérique (start-up, grands groupes, PME, TPE, ETI, incubateurs et autres collectivités territoriales). Cette enquête dresse un état des lieux de l'écosystème numérique azurien et définit des axes stratégiques pour accompagner la croissance du secteur.



Carnet numérique du logement

Le 28 mai, le président de la CCI Nice Côte d'Azur et Jacques-Thierry Monti, directeur régional d'EDF Provence-Alpes-Côte d'Azur ont rassemblé les acteurs azuréens de l'acte de bâtir et de la filière énergie pour un débat autour du Carnet Numérique du Logement sur le thème : comment transformer une obligation en véritable service pour le professionnel de l'immobilier, le propriétaire et l'occupant ? Ce sont au total 40 participants qui se sont réunis pour échanger sur le sujet.

40 
PARTICIPANTS



« Les résultats de cette étude permettent la définition d'une feuille de route stratégique pour accompagner la croissance du numérique azurien. La CCI Nice Côte d'Azur est engagée sur des leviers d'actions identifiés et des actions collectives seront mises en œuvre avec toutes les parties prenantes de cette filière majeure pour le territoire et l'économie. »



Cédric Messina
Président de la
Commission Numérique

LES IMPLANTATIONS POUR LES ENTREPRISES

1 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR - SIÈGE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01
Tél. 0 800 422 222

2 ACCUEIL ET FORMALITÉS - SITE DE NICE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01
Tél. 0 800 422 222

3 SITE DE NICE ÉCO VALLEE PLAINE DU VAR

Immeuble Nice premium - 1 boulevard Maurice Slama - 06200 Nice
Tél. 0 800 422 222

4 SITE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Business Pôle, 1047, route des Dolines - Allée Pierre Ziller - Bâtiment B -
Entrée B - 06560 Valbonne
Tél. 0 800 422 222

LES ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

CENTRE ROUTIER

5 PARC D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES

Saint Isidore Box n°1 - 06284 Nice Cedex 3
Tél. 04 92 29 48 10

PORTS

6 VIEUX PORT DE CANNES

Promenade de la Pantiero
CS 60009 - 06414 Cannes Cedex
Tél. 04 93 217 217

7 VIEUX PORT DE GOLFE JUAN

Quai Saint Pierre
06220 Golfe-Juan
Tél. 04 93 217 217

8 PORT D'ANTIBES GALLICE

47 boulevard Baudoin
Pointe du Croûton
06160 Juan-les-Pins
Tél. 04 92 93 74 40

9 PORT D'ANTIBES VAUBAN

Avenue de Verdun
06600 Antibes
Tél. 04 92 91 60 00

10 PORT DE NICE

Quai Amiral Infernet
06300 Nice
Tél. 04 93 217 217

FORMATION & APPRENTISSAGE

11 INSTITUT DE FORMATION AUTOMOBILE (IFA)

45, route de Grenoble - BP 3217
06204 Nice cedex 3
Tél. 0 820 42 88 88

12 INSTITUT DE FORMATION PHARMACIE SANTÉ (IFPS)

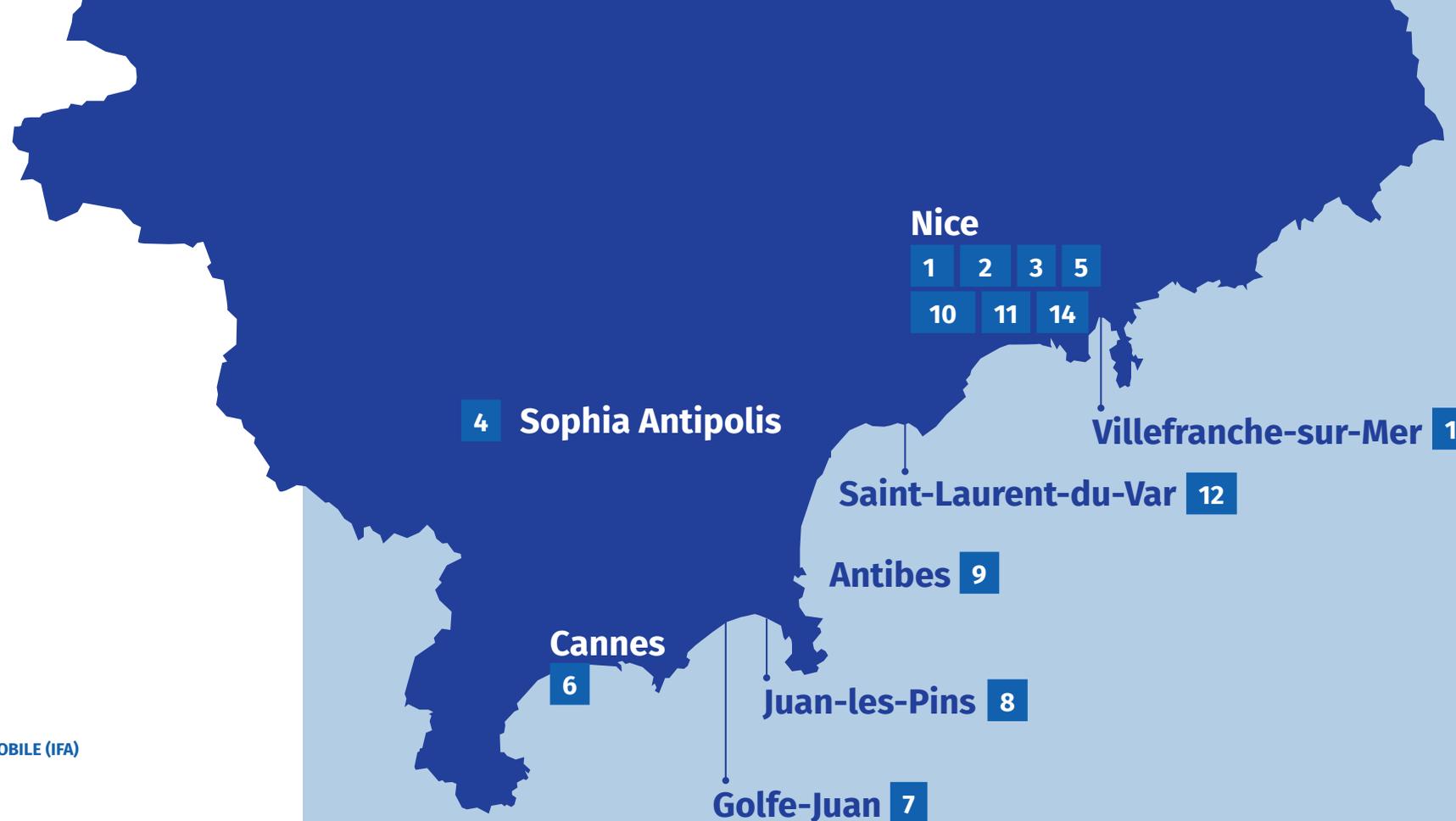
120, Bd du Point du Jour
06700 Saint-Laurent du Var
Tél. 04 89 06 72 00

13 INB CÔTE D'AZUR

Port de Villefranche Darse
06230 Villefranche-sur-Mer
Tél. 04 92 29 46 81

14 INSTITUT DU COMMERCE ET DES SERVICES (ICS)

Immeuble Nice Premium - Entrée B, 61-63 avenue Simone Veil
06200 Nice
Tél. 04 93 13 74 51





CCI NICE CÔTE D'AZUR

CS 11259
20, boulevard Carabacel
06005 NICE cedex 1
FRANCE

T. 0 800 422 222
alloci@cote-azur.cci.fr

www.cote-azur.cci.fr

